



CESCA FORMATION

AUTO-ECOLE RENE

Siège social :

12 quai du Musée – 88000 EPINAL
Tel. : 03.29.82.13.55

Centres de formation :

20 rue Albert Camus – 88000 EPINAL
Tel. : 03.29.38.49.74
ZI Saint Nabord - 88510 ELOYES

En 1983, dix professionnels de la sécurité routière ont choisi de se regrouper au sein d'une association. Leur objectif : s'unir pour mieux servir les intérêts des clients

Aujourd'hui CER c'est :

550 établissements
39 Formations
200 000 élèves formés
2 000 professionnels

Contacts:

Delphine DIDIER
cesca2@orange.fr
03.29.38.49.74

DUREE :

140 heures

DATES DE LA FORMATION

Nous consulter

LIEU DE LA FORMATION

20 rue Albert Camus
EPINAL

TARIF

Cf Devis joint

PROGRAMME FORMATION INITIALE MINIMALE OBLIGATOIRE (FIMO)

Programme Détaillé De La Formation FIMO MARCHANDISES

OBJECTIF GENERAL DE LA FORMATION

Permettre au conducteur de développer une conduite rationnelle basée sur la connaissance des règles de la sécurité routière et environnementale, tout en respectant la réglementation du transport et de la logistique, et en assurant un service de qualité

PUBLIC VISE

Conducteurs de véhicules de plus de 3,5 tonnes de PTAC, salariés ou intérimaires du transport routier public de marchandises, débutant dans la profession sans être titulaire :

- de l'un des diplômes ou titres reconnus pour l'application du 1 de l'article 5 du règlement (CEE) n° 3820/85 du conseil du 20 décembre 1985 relatif à l'harmonisation de certaines dispositions en matière sociale dans le domaine des transports par route, conformément à l'arrêté interministériel du 29 décembre 1994 ;
- certificat d'aptitude professionnelle de conducteur routier, délivré jusqu'à la dernière session d'examen de 1991 ;
- certificat d'aptitude professionnelle de conduite routière ;
- brevet d'études professionnelles de conduite et services dans le transport routier ;
- certificats de formation professionnelle de conducteur routier ;
- sous réserve de réciprocité : certificats d'aptitude professionnelle délivrés par les autres Etats membres de l'Union européenne conformément à la réglementation communautaire concernant le niveau de formation des conducteurs pour le transport par route ;
- d'un diplôme, titre ou attestation de formation admis en équivalence de la formation initiale minimale obligatoire par arrêté du ministre chargé des transports.

PRE-REQUIS

Etre âgé de 18 ans (permis C1 et C1E) ; ou 21 ans (permis C et CE) ,

Etre titulaire d'un permis de la catégorie C1 ; C1E ou C et/ou CE

Avoir satisfait à une évaluation initiale des compétences minimales pour l'entrée dans la formation.



ENCADREMENT

- Enseignants titulaires du BEPECASER option Lourd possédant une forte expérience dans le transport.

MOYENS PEDAGOGIQUES & TECHNIQUES

a) Véhicules :

- poids réel supérieur ou égal à 75 % du PTAC ou du PTR A ;
- véhicule articulé : PTR A 32 tonnes minimum, souhaité 38 tonnes ;
- porteur : PTAC 17 tonnes, équipé d'un ralentisseur électromagnétique ou hydraulique.

Lorsque l'activité de l'entreprise ne permet pas de charger ses véhicules au PTAC ou au PTR A mentionné ci-dessus, la formation sera réalisée, avec les véhicules de l'entreprise chargés dans les conditions normales d'exploitation.

b) Autres moyens : multimédias, documentations techniques

METHODES PEDAGOGIQUES

- Cours Expliqués
- Méthode participative
- Exercices et cas pratiques
- Méthode active adaptée à la formation des adultes.

SANCTION DE LA FORMATION

Délivrance d'une attestation de formation sous réserve de réussite à l'examen

Délivrance de la carte de qualification de conducteur (CQC) par l'organisme mandaté par l'Etat (valable 5ans)

SUIVI DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME - APPRÉCIATION DES RÉSULTATS – CONDITIONS DE REUSSITE :

Comment sont évalués les progrès de l'élève en cours et à la fin de la formation ?

Test final d'évaluation des compétences acquises, correction et synthèse du stage

Conditions de réussite :

Le test final est réalisé par un formateur évaluateur différent.

Pour être reçu au QCM final, le stagiaire doit obtenir un résultat minimum de 36/60.

Pour la partie pratique, bilan de compétences acquises

En cas d'échec à l'une des parties, le stagiaire garde le bénéfice de la partie validée pendant 6 mois.

Comment est évaluée la formation ?

Un questionnaire de satisfaction sera remis au stagiaire



DECOUPAGE HORAIRE

Intitulé des modules composant l'action de formation	Volume horaire
Accueil	1 heure
Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité	65 heures
Application des réglementations	28 heures
Santé, sécurité routière et sécurité environnementale	28 heures
Service, logistique	14 heures
Test final d'évaluation des compétences acquises, correction et synthèse du stage.	4 heures
	140 heures

PROGRAMME DE LA FORMATION / CONTENUS

<p>THEME 1</p> <p>PERFECTIONNEMENT A LA CONDUITE RATIONNELLE AXE SUR LES REGLES DE SECURITE</p>	Les Caractéristiques techniques du véhicule et le fonctionnement des organes de sécurité
	Le perfectionnement à une conduite sûre et économique en insistant sur les différentes possibilités offertes par l'informatique embarquée et sur l'optimisation de la consommation de carburant
	Les principes d'utilisation d'une boîte de vitesses automatisée ou automatique
	Le chargement, l'arrimage, la manutention des marchandises dans le respect des consignes de sécurité et la bonne utilisation du véhicule
	Application pratique de la conduite en situation normale comme en situation difficile :
	10 h de conduite individuelle comprenant 1 h de manoeuvres professionnelles + 1 h de commentaires pédagogiques
<p>THEME 2</p> <p>APPLICATION DES REGLEMENTATIONS</p>	La réglementation sociale nationale et européenne applicable au transport routier de marchandises et notamment les temps de conduite et de repos des conducteurs, l'utilisation du chronotachygraphe électronique, la formation des conducteurs, les conventions collectives, les statuts particuliers (ex. fonction publique...)
	La réglementation applicable aux différentes composantes du secteur du transport de marchandises (transport public, location, transport en compte propre) en national et en international et notamment les différents contrats et documents de transport nécessaires à l'acheminement des marchandises



PROGRAMME DE LA FORMATION / CONTENUS

<p><u>THEME 3</u> <u>SANTE, SECURITE ROUTIERE ET SECURITE ENVIRONNEMENTALE</u></p>	La prévention des risques physiques, notamment de l'hypovigilance
	L'aptitude physique et mentale
	La conduite préventive et l'évaluation des situations d'urgence notamment à travers des exercices pratiques et études de cas permettant une approche pragmatique des situations à risques
	Les principes élémentaires du secourisme
	Les règles de circulation et de signalisation routières
	Les risques de la route, les facteurs aggravant liés aux véhicules lourds
	Les accidents du travail en circulation et à l'arrêt
	La circulation dans les tunnels ; règles de conduite à l'approche et dans les tunnels, spécificités des grands ouvrages
	Le franchissement des passages à niveau
	La criminalité et le trafic des clandestins
<p><u>THEME 4</u> <u>SERVICE – LOGISTIQUE</u></p>	Les comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque d'une entreprise et au développement de la qualité de service
	L'environnement économique du transport routier de marchandises et l'organisation du marché
	Test final d'évaluation des compétences acquises, correction et synthèse du stage